**Annexe 3 – Intégrer une nouvelle mesure, un nouveau dispositif**

**A. Mettre en lien la labellisation Lycée des métiers, le projet de l’établissement, la procédure d’évaluation des établissements et les mesures de la réforme du lycée professionnel**

Exemple prenant appui sur la méthodologie Qualéduc : extrait de la ressource d’accompagnement du label Lycée des métiers *Guide des établissements et des auditeurs* produit par la région académique AURA, janvier 2024

*Retrouvez la version vierge du tableau et les indications relatives au contenu des rubriques dans la fiche « I.3 Des outils au service du pilotage »*

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| ***Critère 3 : Des réponses pédagogiques et des parcours de formation adaptés*** | | | | | | |
| * Les publics accueillis bénéficient d’un parcours de formation adapté aux acquis constatés à leur entrée en formation (sur la base notamment des tests de positionnement). * L’organisation des formations dans l’établissement permet la mobilisation des dispositifs pédagogiques et d’accompagnement (accompagnement personnalisé, consolidation, perfectionnement, travail en petits groupes, travail en groupes de besoin, etc.) * Le suivi des élèves en fragilité est réalisé et les actions de remédiation peuvent être mobilisées rapidement. * L’interdisciplinarité fait l’objet de réflexions permettant de meilleures articulations entre enseignement général et enseignement professionnel (démarche projet, réalisation du chef d’œuvre, co-intervention, etc.). * Un travail est mené dans l’établissement sur l’articulation entre les périodes de formation dans l’établissement et le milieu professionnel (pédagogie de l’alternance). * Le projet d’insertion professionnelle ou de poursuite d’études des apprenants est accompagné et suivi dans le temps (modules d’aide au choix d’orientation, actions menées à la préparation à la poursuite d’études, actions menées dans la préparation à l’insertion professionnelle, liens étroits avec l’enseignement supérieur). * Le conseil pédagogique est actif. * L’innovation pédagogique est facilitée. | | | | * [2.1-Analyser\_les\_pratiques\_pédagogiques-mise-en-œuvre-dans-l'établissement](https://eduscol.education.fr/document/5357/download) * 2.2-[Évaluer-et-faire-évoluer-les-pratiques-dans-la-classe](https://nuage02.apps.education.fr/index.php/s/xzD3X8mfr6wKQnW) * [2.3.Évaluer\_et\_faire\_évoluer\_les\_modalités\_d'évaluation\_des\_élèves](https://eduscol.education.fr/document/5363/download) * [2.5.Organiser\_et\_suivre\_le\_parcours\_de\_formation\_de\_l'élève](https://eduscol.education.fr/document/5369/download) * 2.7.[Organiser\_et\_exploiter\_les\_périodes\_de\_formation\_en\_milieu\_professionnel\_(PFMP)\_et\_les\_stages](https://nuage02.apps.education.fr/index.php/s/sr3NzSTjw3yFdT5) | | |
| **Mesures de la réforme**   * Enseignement des savoirs fondamentaux en classes réduites * Année de terminale sur mesure * Choix d’options * Allocation des PFMP * Tous droits ouverts * Ambition emploi * Parcours de consolidation (BTS en 3 ans) * Implication du bureau des entreprises * Partenariats extérieurs * PACTE | | **Lien avec l’évaluation des établissements**   * Domaine 1 : Les apprentissages et les parcours des élèves et des apprentis, l’enseignement * *Acquis scolaires et résultats* * *Insertion professionnelle, poursuite d’études, équité* * *Choix pédagogiques, enseignements et apprentissages* * *Personnalisation des parcours et orientation* * Domaine 2 : La vie et le bien-être des élèves et apprentis, le climat scolaire * *Continuité, complémentarité des apprentissages et règles de vie* * *Temps et espaces scolaires* * *Inclusion scolaire et équité* * Domaine 3 : Les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l’établissement * *Fonctionnement des instances de l’établissement* * *La gestion des ressources humaines, le management interne et le développement professionnel des personnels* | | | | |
| **Axes de travail stratégiques** | **Objectifs opérationnels** | | **Exemple d’actions** | | **Exemples d’indicateurs d’évaluation** |
| * **ACCOMPAGNEMENT** de l’apprenant dans son parcours de formation * **MISE EN ŒUVRE** d’une approche pédagogique favorisant le développement de compétences sociales et comportementales déterminantes pour l’insertion professionnelle et la réussite scolaire (softskills) * **FORMATION** des enseignants * **STRATÉGIE** de formation autour de l’alternance pédagogique * **HARMONISATION** des pratiques d’évaluation * **MISE EN OEUVRE** de parcours adaptés : CAP 123, classe passerelle... | PÉDAGOGIE ET PARCOURS ADAPTÉS   * Positionner les apprenants * Dialoguer avec l’apprenant et sa famille * Exploiter les tests de positionnement d’entrée en formation * Renforcer les savoirs fondamentaux * Proposer une certification progressive * Suivre la réussite aux examens * Harmoniser les pratiques enseignantes   PÉDAGOGIE DE L’ALTERNANCE (PFMP)   * Présenter les enjeux et les objectifs globaux de la formation en milieu professionnel * Définir des procédures de PFMP concertées dans le cadre de la stratégie partagée par l’ensemble des filières et pour tous les apprenants * Faciliter l'intégration de l'apprenant dans une organisation et dans une équipe de travail * Expliciter les attentes de l’équipe pédagogique   ORIENTATION   * Accompagner l’apprenant au choix d’options * Aider à la projection dans le métier et donner du sens à la formation * Proposer des options en cohérence avec la carte des formations * Sécuriser les parcours individuels   **FORMATION DES ENSEIGNANTS**   * Construire une ingénierie de formation des équipes | | PÉDAGOGIE ET PARCOURS ADAPTÉS   * Repérer les besoins des apprenants tout au long de leur parcours : * À l’entrée en formation : exploitation des évaluations nationales, positionnement, entretien avec l’apprenant * Au cours de la formation : prise en compte des progrès (compétences professionnelles, psychosociales) et des nouveaux besoins * Prendre appui sur les alliances éducatives * Formaliser les échanges élèves-famille * Financer un projet par le dispositif CNR/NEFE * Construire un cahier des charges pédagogiques pour chaque chef d’œuvre en cohérence avec le métier (référentiel métier et programmes) * Prévoir un temps de concertation pour un partage de pratiques autour de la co-intervention * Développer la méthodologie en mode projet (par la création de mini entreprises / mini structures solidaires…) * Inscrire des apprenants à la compétition des Worldskills   PÉDAGOGIE DE L’ALTERNANCE (PFMP)   * Définir la stratégie pédagogique des formations en milieu professionnel de toutes les filières : planifier les périodes en milieu professionnel au regard des compétences à acquérir * Rédiger des procédures partagées toutes filières confondues * Définir le rôle de tous les acteurs : responsable du BDE, enseignant référent, professeur principal, équipe pédagogique, DDF, tuteur en entreprise, etc. * Préparer l’arrivée en milieu professionnel toutes filières confondues : identifier les attendus du monde professionnel, les règles indispensables et notamment en matière de sécurité * Explorer et valider de nouveaux lieux de formation en milieu professionnel au regard des qualifications, des activités professionnelles, et de la capacité à accompagner l’apprenant * Adapter le degré d’accompagnement nécessaire à la recherche de lieux de formation en lien avec les exigences du référentiel de formation * Collaborer avec le pôle de stage, le responsable du bureau des entreprises * Définir et partager des outils de suivi pédagogique : livret de suivi, tableaux de bord, fiche de suivi de la durée de la formation en milieu professionnel, etc.   ORIENTATION   * Prendre appui sur le [référentiel des compétences à s'orienter de l’ONISEP](https://www.onisep.fr/content/download/1773212/file/CRI_15_RCO_ENTIER_web.pdf) pour guider les choix des apprenants * Mettre en place des actions favorisant l’acquisition de soft skills / savoir être | | * Visibilité des actions en lien avec les formations en milieu professionnel * Lisibilité des procédures rédigées pour les PFMP * Taux de participation des filières aux actions partagées * Résultats des enquêtes de satisfaction * Nombre de missions PACTE signées en lien avec ce critère * Nombre de professeurs ayant suivi un parcours de formation * Nombre d’actions de formation en direction des tuteurs de stage en entreprise * Nombre d’apprenants inscrits dans le dispositif « ambition emploi » * Données du suivi de cohorte (N+1, N+2…) * Nombre d‘actions type soft skills / savoir-être mises en place |

**B. Mettre en lien les mesures d’une réforme ou de nouveaux dispositifs et le label Lycée des métiers (et autres labels le cas échéant)**

Exemple renseigné par les participants aux ateliers du séminaire national Lycée des métiers de novembre 2023, à partir de l’outil proposé par l’académie de Lyon.

*Retrouvez la version vierge du tableau et les indications relatives au contenu des rubriques dans la fiche « I.3 Des outils au service du pilotage »*

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Dispositif de la réforme du LP : permettre un choix d’options** | | | |
| **Critère(s) du label Lycée des métiers concerné :**  Critère 3 : Des réponses pédagogiques et des parcours de formation adaptés  **Critère(s) autres référentiels de labellisation (E3D, égalité filles-garçons…) :** *non renseigné* | | | |
| **Axes de travail stratégiques** | **Objectifs opérationnels** | **Actions** | **Indicateurs de suivi et d’évaluation** |
| **Développer la confiance en soi et l’ambition scolaire et professionnelle** | * Développer la culture entrepreneuriale * Installer une démarche de projet itérative * Favoriser les rencontres avec des professionnels pour que les apprenants bénéficient de leurs expertises | * Créer une mini entreprise * S’organiser en entreprise pour mener un projet avec des élèves | * Nombre de parts fonctionnelles du pacte mobilisées en lien avec la mise en œuvre des actions * Corrélation avec le nombre d’actions menées avec la mission éducation-économie * Nb d’intervenants * Nb de participants * Évaluation de la démarche mise en œuvre : réalisations et productions, présentation au CA |
| **Acteurs :**  Acteurs : BDE, MEE, DAFPIC et tous les partenaires éducation économie, CNR pour demander un financement, chambres consulaires, CCI | | | |